

COURRIEL

Saguenay, le 16 avril 2026

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

N/Réf. : AI-10958-26

OBJET : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier visant à obtenir :

Pour la séance du CA du 25 mars 2026 :

1. Gestion technique et logistique des accès

Le registre numérique (*log file*) généré par la plateforme Teams pour cette séance, incluant le nombre de participants connectés ainsi que le registre des accès refusés ou expulsés.

Les statistiques de visionnement du lien de rediffusion durant la fenêtre de 48 heures mentionnée dans vos avis publics

La séance s'est tenue en présence, tant pour les administrateurs que pour le public, à la salle Louis-Marie-Tremblay du CRDI à Alma.

Elle a également été diffusée en direct sur la plateforme numérique de l'organisation, par l'intermédiaire du compte YouTube, afin de permettre son visionnement à distance. Le lien de diffusion était accessible par le site Internet du CIUSSS.

Étant donné que ce lien était destiné uniquement au visionnement, aucun accès particulier n'était requis; par conséquent, aucun accès n'a été refusé.

Un total de 28 visionnements a été comptabilisé lors de cette séance. Bien qu'il soit indiqué que la séance était disponible pour une période de 48 heures, celle-ci a été laissée accessible pour une durée plus longue.

2. Transparence et questions du public

Le registre ou la liste compilée des questions reçues via le formulaire de contact ou par courriel pour cette séance spécifique.

Veuillez trouver ci-joint le registre des questions reçues lors de la séance publique du 25 mars 2026 (**annexe 1**).

Tout document (note, mémo ou directive) indiquant les critères de sélection des questions ayant fait l'objet d'une réponse officielle durant la séance.

La procédure relative à la période de questions est jointe à la présente. Celle-ci est également disponible sur le site Internet de l'établissement. Aucune question n'a été refusée lors de l'ensemble des séances publiques (**annexe 2**).

3. Preuves de promotion et de publicité

Les copies des avis publics (factures de journaux, captures d'écran datées des réseaux sociaux ou fichiers d'envois ciblés) ayant servi à informer la population de la tenue de cette rencontre.

Veuillez trouver ci-joint l'invitation diffusée sur les différentes plateformes de médias sociaux de l'établissement, soit l'infolettre destinée aux employés, les sites Intranet et Internet du CIUSSS, ainsi que Facebook. Sont également joints les courriels de diffusion transmis à nos partenaires (journalistes, syndicats, fondations, comités des usagers, etc.), de même que des captures d'écran attestant de leur diffusion (**annexe 3**).

4. Enregistrement source (conservation)

Une copie numérique intégrale (fichier audio et vidéo) de l'enregistrement de la séance du 19mars 2024.

L'enregistrement intégral de la séance du 25 mars 2026 est joint à la présente (**annexe 4**).

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné
Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (5)